



HAUTE AUTORITÉ  
POUR LA TRANSPARENCE  
DE LA VIE PUBLIQUE

## DECLARATION D'INTÉRÊTS

**en qualité de**

**Elu régional/Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (75)/  
CONSEILLERE REGIONALE DELEGUE FRANCOPHONIE**

**NOM : GERARD**

**PRENOM : ANNE**

- Date de nomination ou d'entrée en fonctions : 14/12/2015**
- Date de renouvellement ou de fin de fonctions : .../.../...**

### Indications générales

1) En vertu de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 susvisée, constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction.

2) En vertu du I de l'article 4 et du I de l'article 11 de la même loi, la déclaration d'intérêts, qui vise à prévenir la survenance des conflits d'intérêts porte sur les intérêts détenus à la date d'élection et dans les cinq années précédant cette date. La déclaration précise le montant des rémunérations, indemnités ou gratifications perçues au titre des éléments mentionnés aux 1° à 5° et 8° de la présente déclaration.

3) La mention "néant" doit être portée dans les rubriques non remplies.

**Renseignements personnels :**

**Année de naissance :** 27/04/1977

**Profession :** DIRECTRICE D'ASSOCIATION

**Adresse à utiliser pour le courrier :** [REDACTED]

**Coordonnées téléphoniques :** [REDACTED]

**Mail à utiliser pour le courriel :** [REDACTED]

\*

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination :**

<b>Description de l'activité professionnelle</b>	<b>Rémunération ou gratification perçue</b>
ASSOCIATION CULTURELLE <sup>(1)</sup> Employeur: L'A. AGENCE CULTURELLE DU POITOU-CHARENTES	49140 € BRUT ANNUELS

Commentaires :

<sup>1</sup>CONTRAT ROMPU AU MOMENT DU DÉPÔT DE CETTE DÉCLARATION.

**2° Les activités professionnelles ayant donné lieu à rémunération ou gratification exercées au cours des cinq dernières années :**

<b>Description de l'activité professionnelle</b>	<b>Rémunération ou gratification perçue</b>
de 04/2011 à 12/2015 L'A. AGENCE CULTURELLE DU POITOU-CHARENTES	49000 € BRUT ANNUELS

**3° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq dernières années :**

<b>Identification de l'employeur ou de la structure sociale d'emploi</b>	<b>Description de l'activité professionnelle</b>	<b>Rémunération ou gratification perçue</b>
Année: 2011 CONSEIL GENERAL 17	JURY DE CONCOURS	420 € NET FISCAL
Année: 2011 CENTRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE	INTERVENTION	134 € NET FISCAL
Année: 2011 CNFPT	INTERVENTION	692 € NET FISCAL
Année: 2012 INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE	JURY DE CONCOURS	2638 € NET FISCAL
Année: 2014 CONSEIL GENERAL 17	JURY DE CONCOURS	909 € NET FISCAL
Année: 2014 CNFPT	INTERVENTION	83 € NET FISCAL
Année: 2015 MINISTÈRE DE LA CULTURE	EXPERTISE	1393 € NET FISCAL

**4° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination ou lors des cinq dernières années :**

<b>Identification de l'organisme public ou privé ou de la société</b>	<b>Description de l'activité</b>	<b>Rémunération ou gratification perçue</b>
Année: 2011 EPCC ECOLE EUROPÉENNE SUPÉRIEURE DE L'IMAGE ANGOULÊME- POITIERS	PRÉSIDENTE <sup>(1)</sup>	NÉANT
Année: 2008 EPIC OFFICE DE TOURISME	MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR <sup>(2)</sup>	NÉANT
Année: 2014 ASSOCIATION CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES	MEMBRE DU BUREAU	NÉANT
Année: 2014 COMMISSION D'APPEL D'OFFRE GRAND POITIERS	TITULAIRE	NÉANT
Année: 2014 EPIC RÉGIE DES TRANSPORTS POITEVINS	VICE-PRÉSIDENTE	NÉANT
Année: 2014 SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE POITIERS-BIARD	VICE-PRÉSIDENTE	NÉANT
Année: 2014 SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DU SEUIL DU POITOU	MEMBRE DU BUREAU	NÉANT
Année: 2014 COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	TITULAIRE <sup>(3)</sup>	NÉANT
Année: 2014 ASSOCIATION GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORTS	VICE-PRÉSIDENTE	NÉANT
Année: 2016 GIE OBJECTIF TRANSPORT PUBLIC	VICE-PRÉSIDENTE	NÉANT
Année: 2016 ASSOCIATION RESODI	TITULAIRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NÉANT

Identification de l'organisme public ou privé ou de la société	Description de l'activité	Rémunération ou gratification perçue
Année: 2016 CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS	TITULAIRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NÉANT
Année: 2016 ASSOCIATION ORCHESTRE POITOU-CHARENTES	TITULAIRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NÉANT
Année: 2016 CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE LA RCOHELLE	TITULAIRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NÉANT
Année: 2016 ASSOCIATION CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE POITOU-CHARENTES	TITULAIRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NÉANT
Année: 2016 ASSOCIATION CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE DE LA ROCHELLE	TITULAIRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NÉANT
Année: 2016 ASSOCIATION THÉÂTRE ET AUDITORIUM DE POITIERS	TITULAIRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NÉANT
Année: 2015 EPCC ABBAYE ROYALE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	TITULAIRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NÉANT
Année: 2016 SEM VALAGRO CARBONE RENOUVELABLE POITOU-CHARENTES	TITULAIRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NÉANT
Année: 2016 COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	TITULAIRE	NÉANT
Année: 2016 AGENCE DE COOPÉRATION INTERCO	TITULAIRE <sup>(4)</sup>	NÉANT
Année: 2016 COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA RÉFORMES	TITULAIRE	NÉANT

Identification de l'organisme public ou privé ou de la société	Description de l'activité	Rémunération ou gratification perçue
DES AGENTS DE COLLECTIVITÉS LOCALES DE LA VIENNE		
Année: 2016 COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CONVENTION TRIENNALE DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION ET L'INSTITUT FRANÇAIS	MEMBRE DE DROIT	NEANT

Commentaires :

<sup>1</sup>> AVRIL 2014

<sup>2</sup>POITIERS

<sup>3</sup>POITIERS

<sup>4</sup>BORDEAUX

**5° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination :**

Identification de la société	Evaluation de la participation financière	Rémunération ou gratification perçue
Néant		

**6° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin :**

<b>Identification du conjoint, du partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou du concubin</b>	<b>Description de l'activité professionnelle</b>
Néant	

**7° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts :**

<b>Identification de la structure ou de la personne morale</b>	<b>Description des activités et responsabilités exercées</b>
Néant	

**8° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination :**

<b>Identification des fonctions et mandats électifs</b>	<b>Date de début et de fin de fonction et mandats électifs</b>	<b>Rémunérations, indemnités ou gratifications perçues</b>
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE (1)	Début: 2014 Fin: 2020	8713 € BRUT ANNUELS
CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE (2)	Début: 2014 Fin: 2020	15693 € BRUT ANNUELS
CONSEILLÈRE RÉGIONALE DÉLÉGUÉE (3)	Début: 2015 Fin: 2020	31932 € BRUT ANNUELS

Commentaires :

<sup>1</sup>VILLE DE POITIERS

<sup>2</sup>VICE-PRÉSIDENTE EPCI GRAND POITIERS

<sup>3</sup>RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



## **9° Observations.**

**Il est enfin rappelé que le code pénal punit d'une peine de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende le fait d'omettre de déclarer une partie substantielle de son patrimoine ou de fournir une évaluation mensongère de son patrimoine, et d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait de ne pas communiquer les informations et pièces utiles à l'exercice de la mission de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.**

**Peuvent être prononcées, à titre complémentaire de la première de ces peines l'interdiction des droits civiques selon les modalités prévues aux articles 131-26 et 131-26-1 du code pénal, ainsi que l'interdiction d'exercer une fonction publique selon les modalités prévues à l'article 131-27 du même code.**

Je soussigné : ANNE GERARD

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration ;

Fait, le 26/07/2016 17:41:34

Signature : ANNE GERARD